

INFORMATION AUX PORTEURS

15/03/2024 – EVOLUTION DE L'APPROCHE EXTRA-FINANCIERE DU FCP « CPR EUROPE ESG »

Codes ISIN : Part P : FR0010619916 - Part I : FR0010626408
Part O : FR0010626390 - Part G : FR0011271659
Part R : FR0013294642

La société de gestion CPRAM a décidé de préciser l'univers d'investissement de départ du fonds commun de placement « CPR EUROPE ESG » (« le Fonds) pour une meilleure lisibilité du processus de gestion.

A compter du 15 mars 2024, votre prospectus intégrera la modification suivante :

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées sur les marchés européens - incluant le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège et hors pays émergents, libellées en euros, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille.

en lieu et place de

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Les pays prépondérants sont ceux de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire du Fonds sera modifiée en conséquence.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et est sans incidence sur le profil de risque de votre support de placement.

Cette modification ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les Documents d'Informations Clés (DIC) et le prospectus actualisés du Fonds seront disponibles à compter du 15/03/2024 sur le site internet www.cpram.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction